SPEEDWAY
DYNAMIC MOTO CLUB LAMOTHAIS

« La Mairie »
33 190 LAMOTHE-LANDERRON

Patrick GORET **- Président :** *Tél/Fax :* 0033 (0)5.56.61.72.94 – Mobil : 0033 (0)6.77.36.71.76
Louis FOURNIER **– Responsable pilotes (english spoken): e mail : louisfour@hotmail.fr** *Tél :* 0033 5 56 08 40 62 Mobile : 0033 6 71 96 56 54 – e-mail : dynamic.motoclub@gmail.com

REGLEMENT PARTICULIER SPEEDWAY INTERNATIONAL
DU 8 MAI 2013
****
SUPPLEMENTARY REGULATIONS INTERNATIONAL SPEEDWAY

ARTICLE 1 :

Avoir une ou plusieurs motos de Speedway équipée d'une bavette à l'arrière.
Le départ se fera à six pilotes.
Epreuve de vitesse sur cendrée organisée par le Dynamic Moto Club Lamothais, sur un circuit de 400 mètres en trajectoire, 18 mètres minimum de large dans les courbes. Le départ est situé à environ 40 mètres du 1er virage. Pour participer à cette épreuve, il faut éventuellement un moteur pour une piste longue de 500 mètres pour obtenir de bons résultats.

The rider will have one or more speedway machines equipped with a rear dirt deflector.
There will be six riders on the start line.
The speedway meeting is organised by the Dynamic Moto Club Lamothais on a track 400 meters long, 18 meters wide. The start line is situated approx 40 m. before the 1st bend. To appreciate in this meeting you will need a machine equipped fo a 500 m long track to obtain the best results.

ARTICLE 2 :

Cette manifestation est déclarée FFM en première catégorie conformément aux prescriptions ministérielles. Le D.M.C.L. a contracté une assurance auprès de MOTO VERTE 33 735 BORDEAUX Cedex 9. Cette assurance couvrira les accidents matériels et corporels pouvant être causés aux tiers durant la manifestation, sur l'ensemble du site où à lieu la manifestation. En revanche, en dehors de l'enceinte sportive, le DMCL se dégage de toute responsabilité.

The FFM have declared this meeting to be in the first category, conforming to Ministry Regulations. The D.M.C.L. has contracted to an insurance with MOTO VERTE, 33 735 BORDEAUX Cedex 9. On one hand this insurance covers all personal and material incidents at the track during the course of the event. On the other hand, the DMCL disengage himself of all responsibility.

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME
FFM
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00

ARTICLE 3 : *Contrôle technique*

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine. A la demande du Jury, le Commissaire technique pourra effectuer des contrôles de cylindrée.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire techniques responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury. »

ARTICLE 4 :

Qualité des épreuves / Practice :

* Championnat de France SPEEDWAY
  SPEEDWAY French championship

* Championnat de france 125 cm^3 Kids + Minimes, Cadets .
  French championships 125 cc kids+Minimes cadets.Invitation

* 500cm^3 Français et Internationaux Speedway avec bavette – Sur invitation.
  500 cc French and International Speedway with dirt deflectors. Invitation.

*250 et 500 cm^3 Nationaux, internationaux speedway avec bavette sur invitation .
250 and *500 cc french and international speedway with dirt deflectors . Invitation.*

* 500 cm^3 Nationaux, internationaux sides car sur invitation

ARTICLES 5 :

Déroulement des épreuves :
Toutes les épreuves se dérouleront selon les règles de la Fédération Française de Moto et F.I.M.; et seul l'arbitre dirigera le bon fonctionnement de la course et de la réfection de la piste par rapport au déroulement du programme tout en respectant le DMCL, le public et les horaires.

Practice sessions :
All practice sessions will be held as per the French Championship, FFM and FIM regulations, except for invited riders who qualify for special modifications.

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME
FFM
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00

ARTICLE 6 :

Les réclamations seront reçues et acceptées selon l'article 17 du règlement Championnat de France. Toutes réclamations ou litiges seront traités par la Commission de Course sur Piste (C.C.P.) et le comité juridique de la F.F.M.

ARTICLE 7 :

Tous les pilotes et accompagnateurs sont tenus de respecter l'organisation du D.M.C.L. (Horaires, Sortie du parc, tenue correcte, ...). Le D.M.C.L. sera très strict à ces règles.
All the riders and followers have to respect the DMCL's organisation. (Hours, exit of paddock, correct clothes, and riders have to keep their suit for the podium). The DMCL will be very strict with these rules.

ARTICLE 8 :

Pour les pilotes, des contrôles médicaux, alcool voir anti-dopage pourront être effectués par la Fédération ou par d'autres organismes diplômés d'Etat.
Riders may be required to assist in medical controls regarding grugs and alcohol, by the Federation or by other State.

ARTICLE 9 :

Déroulement de la journée du 8 mai 2013 : spécial pilotes (riders) internationaux et nationaux.

10h00 : Ouverture des guichets. Entrée générale = 22 EUROS.
Réduction de 2 EUROS pour les cartes clubs, licenciés, (carte + pièce d'identité).
Tarif jeune = 15 EUROS (de 14 ans à 17 ans).

Ticket office opens. General entry = 22 EUROS.
Reduction of 2 EUROS for members of Grass-Track clubs, licence holders, (card + identity necessary).

12h00 à 20h30 : Contrôle technique et licences pilotes + commissaires.
Scrutinizing and verification of riders licences.

14h00 :
→ 1er essais
→ 1er essais.
→ 1er essais A DETERMINER
→ 1er essais
→ 1er essais

REFECTION DE PISTE

→ 2er essais

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME
FFM
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00

→ 2er essais
→ 2e essais A DERTERMINER
→ 2e éssais
→ 2e éssais

REFECTION DE PISTE

PAS D'ESSAIS AU START POUR TOUTES LES CATEGORIES.
UNE TRADITION DANS LE SPEEDWAY MONDIAL QUE NOUS APPLIQUONS DEPUIS NOS PREMIERES ORGANISATIONS.

15h00 :

→ 1ere manche .
→ 1e manche
→ 1e manche A DETERMINER
→ 2e manche
→ 1er manche
→ 1er manche .

REFECTION DE PISTE

15h30 :

→ 2e manche .
→ 2e manche .
→ 3e manche A DETERMINER
→ 4e manche .
→ 2er manche
→ 2° manche

REFECTION DE PISTE

16h00 :

→ 3e manche
→ 2e manche .
→ 5e manche . A DETERMINER
→ 6e manche .
→ 3er manche
→ 3e manche

REFECTION DE PISTE

17h :

→ Essais libres Internationaux – sur invitation. Pendant 1h

Free practice for international riders. 1hour

? manches dans l'après-midi.

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME
FFM
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00

20h30 : Présentation des pilotes en tenue, avec leur moto pour un tour de piste suivant l'ordre du plus grand au plus petit numéro.
Riders' presentation. All the riders have to wear their suit and come with their bikes to make 1 lap from the biggest number to the smallest.

21h : 1ère Manche 500 Inters A .

2ème Manche 500 Inters A.

3ème Manche 500 Inters A.

4ère Manche 500 inter A

1ère Manche

REFECTION PISTE

5ème Manche Inters A.

6ème Manche Inters A.

7ème Manche Inters A.

8ème Manche Inter A.

?ème Manche .

REFECTION PISTE

9ème Manche Inters A.

10ème Manche Inters A.

11ème Manche Inters A.

12ème Manche Inter A.

?ème Manche .

REFECTION PISTE

KIDS+ QUELQUES 125 cc ferons quelques tours pour le public

13ème Manche Inters A.

14ème Manche Inters A.

15ème Manche Inters A.

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME
FFM
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00

16 ème Manche Inter A.

?ème Manche .

REFECTION PISTE

1ère Demi-finale INTERS
2ème Demi-finale INTERS
?ème Manche .

REFECTION PISTE

FINALE INTERS A SPEEDWAY.
24 manches le soir

00h00: REMISE DES PRIX.

Restauration, buvette jusqu'à 2h00.

Bal jusqu'à 4h00 pour les organisateurs et les bénévoles.

ARTICLE 10 :

En cas d'annulation de l'épreuve pour cause d'intempéries ou cas de force majeure, les pilotes français ne percevront aucune indemnité de la par du DMCL. Les pilotes étrangers devront fournir des justificatifs pour leur déplacement (Factures Gas-oil, Ferry, ...) pour percevoir une éventuelle indemnisation de la part du DMCL selon les modalités négociées entre les deux parties.

The foreign riders will have to provide documents in proof for their displacement (Invoices Fuel oil, Ferry...) to perceive a possible compensation on behalf of the DMCL according to the methods negotiated between the two suffered.

Pour les épreuves de Championnat de France, le D.M.C.L. se doit de régler les primes aux pilotes dans leur intégralité selon l'article 15 du règlement des courses sur piste.

ARTICLE 11:

Le Dynamic Moto Club Lamothais contrôlera les véhicules aux entrées et toute personne n'ayant pas de laissé - passé devra payer un droit d'entrée.

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME
FFM
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00

ARTICLE 12 :

De plus, le D.M.C.L. se réserve le droit de refuser un pilote sans avoir à donner la raison pour les épreuves sur invitation.

ARTICLE 13 :

Tout pilote ne pouvant pas participer à l'épreuve, pour cas de force majeure, est tenu d'avertir le D.M.C.L. le plus tôt possible et pourra éventuellement se faire remplacer par un pilote de même niveau (avertir le D.M.C.L. auparavant).

Any rider unable to participe in the meeting, for any major reason, must notify the D.M.C.L. as soon as possible to allow the club to replace the rider with another competitor of same level. No French speakers are requested to telephone the secretary of the club Patrick GORET or our English interpreter, Louis FOURNIER.

OFFICIELS:

Représentant de la ligue d'Aquitaine : **Patrick LAMOUREUX**

Délégué F.F.M : **Christophe DARRIER 53822**

Arbitre F.F.M.: **Laurent SAMBARREY 21787**

Directeur de course : **Robert SAMBARREY 21788** Adjoint : **Michel CHATELAIS 156835**

Start Marshall : **Pillippe LAMARQUE** 70869

Commissaire technique : **Patrice CHAVERON 59881, Daniel GOURGUES 139636.**

Table de contrôle : **Mme YANOTO, Melle MEOULE**

Parc coureurs FFM : **A LA CHARGE DU DMCL+ FFM**

Tous les contrats (visés par la Fédération pour les pilotes concernés) sont à retourner à :
Please return all contracts (authorized by the necessary authorities) to :

DYNAMIC MOTO CLUB LAMOTHAIS
Mr Patrick GORET
" La Mairie "
33 190 LAMOTHE-LANDERRON
France

Patrick GORET :*Tél/Fax :* 0033 (0)5.56.61.72.94
Mobile : 0033 (0)6.77.36.71.76
English spoken: Louis FOURNIER: Tél : 0033 5 56 08 40 62
Elodie PARADE : 0033609181065
Mobile: 0033 6 71 96 56 54 E-mail: goret.patrick.speedway@gmail.com
Mail: louisfour@hotmai.fr

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME
FFM
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00

Signature du Président D.M.C.L.	Signature Ligue	Signature F.F.M.
	N° 25 le 18 avril 2013 LIGUE AQUITAINE DE MOTOCYCLISME - 17 -	VESA - FFM 13/0402 FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME FFM 74 Av. Parmentier 75011 Paris Le 29/04/2013